

Réf: Dossier N° : 57321

AVIS DE CONSTITUTION

SOCIETE « AT-EXODE SARL »

**Siège social : ABIDJAN - PORT-BOUET ADJAHUI NON LOIN DE LA
GARE DE PINASSE, 12 BP 1451 ABIDJAN 12**

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 22 Nov. 2018, et enregistrés au CEPICI le 04 Déc. 2018, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination: « AT-EXODE SARL » .

Objet: Génie civile, assainissement, adduction d'eau potable, divers. Et pour la réalisation de l'objet social : l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location-gérance de tout fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social: 1 000 000 F CFA divisé en Cent (100) Parts Sociales de Dix Mille (10.000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés

Siège social: ABIDJAN - PORT-BOUET ADJAHUI NON LOIN DE LA
GARE DE PINASSE, 12 BP 1451 ABIDJAN 12

GERANT: Monsieur ATTIA KOUAME BERTIN.

RCCM: n°CI-ABJ-2018-B-30900 du 27/11/2018 au Tribunal du

Commerce d'Abidjan.

Durée: 99 ans

Dépôt au greffe: n°27422 du 27/11/2018

Pour Avis

Le CEPICI

